



# Bulletin municipal - n°58 mai 2020

## Mot du Maire

Le printemps 2020 restera « gravé » dans nos mémoires collectives. Cette pandémie a changé nos vies, nos habitudes et nos comportements.

Notre village et le Médoc ont eu la chance d'être peu touchés par la maladie. Par contre nos commerçants et artisans ont subi de plein fouet les conséquences du confinement de cette crise sanitaire. Beaucoup de solidarité sera nécessaire pour faire repartir l'économie.

Le déconfinement nous a permis de faire la 1ère réunion d'investiture du nouveau Conseil Municipal. La nouvelle équipe se joint à moi pour vous remercier de m'avoir fait confiance, de nous avoir fait confiance.

Le confinement a retardé la mise en place des projets. Je m'engage à travailler assidument, aux côtés des nouveaux élus pour mettre en œuvre nos objectifs, nos promesses électorales pour le mieux vivre des Queyracais. Un petit nombre d'enfants a repris le chemin de l'école qui a ré-ouvert le 11 mai avec la mise en place de protocoles sanitaires stricts pour la protection de tous (enfants, parents, personnel communal, enseignants).

La vie reprend son cours, mais rien n'est encore gagné, protégez-vous, respectez les gestes barrières, continuez à prendre soin de vous, de vos familles, de vos amis.

**Le Maire,  
Véronique CHAMBAUD**

**FÊTE DES VOISINS**

**vendredi 29 mai 2020**

**reportée à 2021**

**QUEYRAC EN MUSIQUE**

**samedi 6 juin 2020**

**reportée à 2021**

**KERMESSE DES ÉCOLES**

**juin 2020**

**reportée à 2021**

**Toutes les manifestations des associations sont annulées jusqu'aux nouvelles consignes gouvernementales.**



# Informations municipales

## Masques grand public



La commune a acheté le matériel nécessaire (tissus, finette, élastiques, fils à coudre...) pour la fabrication des masques. Le Maire et le Conseil Municipal remercient vivement toutes les couturières bénévoles qui ont fabriqué ces masques :

Alexandra, Béatrice, Françoise, Ingrid, Joëlle B, Joëlle C, Joëlle P, Josette, Laurence, Liselotte, Marie-Claude, Marie-Thérèse, Martine, Rachel, Régine, Sabrina, Sylvie et Sandra. Ils ont été distribués, un par adulte et un par enfant (à partir de 11 ans).



## Distribution de masques lavables gratuits

La municipalité a organisé 3 journées de distribution des masques en tissus lavables.

Chaque foyer de la commune a une dotation de 3 masques par personne de plus de 11 ans :

- un offert par la mairie, fabriqué par les couturières bénévoles,
- un offert par le Conseil Départemental,
- un offert par la CDC Médoc Atlantique.

Si vous n'avez pas eu votre dotation de masques, vous pouvez venir les récupérer au secrétariat de mairie (permanence du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30).

## Recensement militaire

Vous avez seize ans, pensez à vous faire recenser en mairie dans les trois mois qui suivent votre 16ème anniversaire : une attestation nécessaire pour tout examen ou concours (conduite accompagnée ...) vous sera délivrée.

## Budget participatif pour Queyrac !

Tu veux inventer le monde de demain pour Queyrac ! Tu as entre 11 et 30 ans ! Le budget participatif est pour toi !

Le département lance un concours de projets citoyens, écolos et solidaires dans toute la Gironde.

Les projets seront choisis par un comité d'élus et le vote des girondins.

Rejoins-nous pour partager tes idées le lundi 15 juin à 19h00 à la salle des fêtes.

Inscription obligatoire en mairie (maximum groupe de 10 personnes, groupe limité au vu du contexte sanitaire).

Pour plus d'informations : <https://jeparticipe.gironde.fr>.

## Le débroussaillage est-il obligatoire ?

Le débroussaillage consiste à limiter les risques de propagation d'incendie dans des zones exposées (en pratique, aux abords des forêts). L'obligation et le maintien en état débroussaillé s'appliquent aux propriétaires des terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts.

Cette opération doit être réalisée :

- sur une profondeur de 50 mètres autour de votre habitation,
- le long des voies d'accès à votre terrain (route, sentier, chemin privatif) sur une profondeur fixée par le préfet dans une limite maximale de 10 mètres de part et d'autre de la voie.

Si un terrain voisin se trouve dans votre périmètre de débroussaillage, le propriétaire ne peut pas s'opposer à ce que vous y procédiez, à vos frais, sur sa propriété.

Il peut aussi réaliser lui-même les travaux.

S'il refuse l'accès à sa propriété, les opérations de débroussaillage sont à sa charge.

Pour plus de renseignements : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33298>.

### Mairie de Queyrac

1 place du 11 Novembre 1918

Tél : 05 56 59 80 50 - Fax : 05 56 59 86 64

### Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h00

### Cadastre et urbanisme

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30

[mairie-de-queyrac@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-queyrac@wanadoo.fr)

[www.mairie-queyrac.fr](http://www.mairie-queyrac.fr)

### Sommaire :

Page 1 : Edito

Page 2 : Informations municipales

Page 3 : Informations municipales, école et vie pratique

Page 4 : Nouvelle équipe municipale

Page 5 : Associations

Page 6 : Etat civil 2019

### Direction de la publication :

Véronique CHAMBAUD

**Dépôt légal :** à parution.

**Imprimerie :** PAO MAGNIER

**Secrétaires de rédaction :** Le secrétariat de mairie

**Comité de rédaction :**

Commission de communication

**N° ISSN :** 1291.2247 **Tirage :** 870

**Photos :** Dominique PATRAS et autres sources

# Informations municipales

## Tarifs taxe de séjour

Les tarifs sont applicables, par nuit et par personne, en fonction de la nature et de la catégorie de l'hébergement.

### Hôtels, meublés

<u>Classement en étoiles</u>	<u>Tarif</u>
★★★★★	2,20€
★★★★	1,71€
★★★	1,30€
★★	0,99€
★	0,80€
<u>Hébergements hors classement / nature</u>	<u>Tarif</u>
<u>Chambres d'hôtes</u>	0,80€

Pour plus de renseignements, veuillez contacter l'Office de Tourisme Médoc Atlantique au 05 56 73 29 38 ou sur : <https://medocatlantique.taxesejour.fr>.

## Déclaration en mairie de location de chambres d'hôtes et de meublés de tourisme

Vous mettez en location un gîte ou des chambres d'hôtes, vous devez en faire la déclaration au préalable au secrétariat de mairie (en application des articles L.324-4 et D.324-15 du code du tourisme et des articles L.324-1-1 I et D.324-1-1 du code du tourisme). Celle-ci fait l'objet d'un récépissé.

Vous trouverez les formulaires cerfa n°13566\*03 (déclaration en mairie de chambres d'hôtes) et n°14566\*04 (déclaration en mairie des meublés de tourisme) sur <https://www.service-public.fr>.

# École

## Inscription 2020/2021

Pour la rentrée de septembre 2020, les inscriptions à l'école ont débuté. Renseignez-vous auprès de la mairie.

### Périscolaire

Le dossier d'inscription est disponible vous pouvez soit le récupérer en mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 ou le télécharger sur notre site internet : [www.mairie-queyrac.fr](http://www.mairie-queyrac.fr). **Cette inscription obligatoire doit être retournée en mairie avant le 28 août 2020. Sans dossier d'inscription périscolaire, votre enfant ne sera pas accueilli dans les services périscolaires (restaurant scolaire, transport, accueil périscolaire).**

# Vie pratique

## Prothèses auditives :

### nouvelle prise en charge en 2020

Depuis le 1er janvier 2020, la prise en charge par la Sécurité sociale des audioprothèses s'est améliorée. Les assurés choisissant les appareils inclus dans le dispositif « 100 % santé » bénéficieront d'une baisse de 250 € du reste à charge par oreille. Tous les audioprothésistes doivent obligatoirement établir et proposer un devis comportant au moins une offre « 100 % santé » pour chaque oreille. Pour plus de renseignements : <https://www.ameli.fr/assure/actualites/des-protheses-auditives-bientot-integralement-prises-en-charge>.

## Lancement du code du travail numérique

Contrat de travail, embauche, durée du travail, rémunération, rupture, maladie, accident du travail, formation...

Vous avez des questions sur le droit du travail ?

Le nouveau site [code.travail.gouv.fr](http://code.travail.gouv.fr) s'adresse aux salariés et aux employeurs et propose des contenus personnalisés en fonction des situations.

# Nouvelle équipe municipale

Suite à l'élection municipale du 15 mars et au Conseil Municipal du 24 mai, les 15 personnes élues sont :

- CHAMBAUD Véronique : maire,
- PATRAS Dominique : 1er adjoint,
- LASSALLE Claude : 2ème adjoint,
- TRASSARD Cathy : 3ème adjoint,
- BEAUPIED Séverine : conseillère municipale
- BOUILLEAU Benjamin : conseiller municipal,
- CATTOËN Luigi : conseiller municipal,
- CESBRON Muriel : conseillère municipale,
- HOLTZ-SARRAZIN Sabrina : conseillère municipale,
- INDA Régis : conseiller municipal,
- LARDIN Patrick : conseiller municipal,
- NIEUWAAL-RÉGÈRE Ingrid : conseillère municipale,
- WEBER Cathy : conseillère municipale,

Liste Queyrac à venir :

- ARDILLEY Cédric : conseiller municipal,
- ROURE Myriame : conseillère municipale.

## Commission Communales

- **Finances** : M. LASSALLE (adjoint délégué) et le Conseil Municipal,
- **Appels d'Offres** : Mme CHAMBAUD et M. LASSALLE (adjoint délégué), Madame HOLTZ-SARRAZIN et Monsieur ARDILLEY suppléants : Mesdames ROURE, TRASSARD et Messieurs INDA, PATRAS,
- **Patrimoine et espaces verts** : M. LASSALLE (adjoint délégué), Mme BEAUPIED (conseillère déléguée gestion du cimetière), M. BOUILLEAU (conseiller délégué suivi des travaux, cahier des charges et achat matériel service technique) et Mme NIEUWAAL- RÉGÈRE (en charge des espaces verts), Mesdames CESBRON, CHAMBAUD, TRASSARD et Messieurs ARDILLEY, LARDIN, PATRAS,
- **Routes et crastes** : M. PATRAS (adjoint délégué) et Mme BEAUPIED (conseillère déléguée règlement voirie), Mesdames CHAMBAUD, NIEUWAAL-RÉGÈRE et Messieurs ARDILLEY, BOUILLEAU, CATTOËN, INDA, LARDIN, LASSALLE,
- **Agriculture, élevage, calamités agricoles** : M. INDA (conseiller délégué), Mesdames BEAUPIED, CESBRON, CHAMBAUD, NIEUWAAL-RÉGÈRE, ROURE,
- **Urbanisme** : M. PATRAS (adjoint délégué) et le Conseil Municipal,
- **Personnel Communal** : M. PATRAS (adjoint délégué) et M. INDA (conseiller délégué personnel technique), Mesdames BEAUPIED, CHAMBAUD, NIEUWAAL-RÉGÈRE, ROURE et Messieurs BOUILLEAU, LARDIN, LASSALLE,
- **Enfance, Jeunesse, Sports et Loisirs** : Mme WEBER (conseillère déléguée conseil municipal des jeunes), Mesdames HOLTZ-SARRAZIN, CHAMBAUD, TRASSARD et Messieurs ARDILLEY, PATRAS,
- **Communication, site internet, bulletin, associations** : Mme TRASSARD (adjoint déléguée), M. CATTOËN (en charge du site internet), Mesdames BEAUPIED, CHAMBAUD, Mme WEBER et Messieurs ARDILLEY, INDA, LASSALLE, PATRAS,
- **Fêtes et cérémonies** : Mme TRASSARD (adjoint déléguée) et le Conseil Municipal,
- **Centre Communal d'Action Social (CCAS)** : Mme TRASSARD (adjoint déléguée), Mesdames BEAUPIED, CESBRON, CHAMBAUD, TRASSARD, WEBER, et Messieurs ARDILLEY, LARDIN, LASSALLE, PATRAS. Membres extérieurs : Mesdames BOCQUET, CAZORRO, FROSIO, LEDEZ, MUSSET et Messieurs COUDOUIN, SEBIE, VANDEMOERE.

## Commission Intercommunales

**CDC Médoc Atlantique** : Mme CHAMBAUD et M. PATRAS

**Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI)** : M. INDA et M. LASSALLE

**Smicotom** : M. LASSALLE et M. INDA

**Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et Assainissement (SIAEPA)** : Mme CHAMBAUD, M. LARDIN et M. LASSALLE,

**Syndicat Intercommunal d'Electrification du Médoc (SIEM)** : M. LASSALLE et M. INDA

**Marais de Richard & Syndicat Mixte du Bassin Versant (SMBV)** : M. BOUILLEAU et M. PATRAS, suppléants : M. INDA et Mme NIEUWAAL-RÉGÈRE,

**Institut Médico Educatif (IME) de Saint-Laurent** : Mme WEBER et suppléante : Mme TRASSARD,

**Mission locale** : Mme WEBER et suppléante : Mme TRASSARD,

**Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique (SIRP)** : Mme CHAMBAUD, Mme WEBER et suppléants : Mme TRASSARD et M. LASSALLE,

**Chambre des Métiers** : M. PATRAS et suppléant : M. CATTOËN,

**Correspondant Défense** : M. INDA

**Parc Naturel Régional (PNR)** : Mme CHAMBAUD et suppléant : M. BOUILLEAU.

# Associations

## Association Culturelle Queyracaise

L'Association Culturelle Queyracaise a besoin de vous. Vous aimez la culture, l'histoire de notre village, la lecture, la généalogie, venez nous rejoindre... Nos ancêtres, notre identité médocaine vivent à travers nous et nous avons tous un devoir de mémoire pour faire perdurer ce particularisme. Venez apporter votre contribution, et même si nous sommes tous (toutes) un peu bavards, chaque savoir, chaque aide nous aide à faire vivre notre commune.

Daniel CARBONNIER - 06 51 04 01 01

## Gardon Queyracais



Quand vous lirez cet article nous serons certainement «déconfinés» en partie, la pêche a repris sur le plan d'eau de BERTON mais uniquement en journée de 6h00 à 19h00 pour l'instant (arrêté préfectoral). Espérons que les restrictions seront supprimées rapidement. L'arrêt de l'activité sur le plan d'eau a permis de faire une pause méritée pour la faune aquatique et terrestre permettant, je l'espère, une bonne reproduction. Nous n'avions heureusement programmé aucun concours cette année car ceux-ci réunissaient de moins en moins de participants, nous verrons pour l'année prochaine. L'assemblée générale n'ayant pas eu lieu normalement « confinement oblige », nous allons la reprogrammer avant l'été. Nous espérons vous voir nombreux dans les années à venir, alors protégez-vous pour protéger les autres.

Dominique PATRAS - 06 87 20 61 88

## Association Communale de Chasse Agréée

Notre saison de chasse s'est arrêtée le 15 mars, depuis nous sommes confinés. Nous n'avons pu continuer à chasser le renard et les battues administratives qui s'étaient jusqu'au 15 juin ont été annulées.

Les propriétaires de volailles doivent rester vigilants et enfermer celles-ci tous les soirs, sinon gare aux dégâts par Maître Goupil !!! Nous pouvons mettre à votre disposition des cages attrapes, pour cela contacter : Didier MUSSET au 05 56 59 81 30 ou moi-même au 06 21 34 35 73. A ce jour, il nous est impossible de donner une date pour notre Assemblée Générale, qui statutairement doit se dérouler en juin. Vous serez informés, si elle a lieu, par affiche ou par la presse.

Bon courage à tous.

Bernard COUDOUIN - 05 56 59 83 71

## Association Sportive Queyracaise

### Gym -Pilate et Yoga :

Les activités ont repris au mois de juin par groupes de 10 personnes sur le stade.

Renseignements : [asq.queyrac@gmail.com](mailto:asq.queyrac@gmail.com).

Véronique CHAMBAUD - 05 56 59 82 25

## Queyrac en Fête



RETOUR  
EN  
IMAGES

St SYLVESTRE  
2019

Soirée très  
animée durant  
laquelle nous  
avons dansé  
jusqu'au bout  
de la nuit !!

....COVID-19 : pas de Queyrac En Musique le 6 juin... ☹️ ☹️ ☹️

Philippe SARRAZIN - 06 19 43 23 62

# Etat Civil

## Ils nous ont quitté ...

**Éric, Julien, Jacques, Henri DUPISSON**  
1960 - 23 janvier 2019

**Marie, Valentine GUOLTER**  
veuve **RAMIREZ**  
1923 - 17 mars 2019

**Thérèse RENOUIL**  
épouse **ASTRIÉ**  
1932 - 01 avril 2019

**Patrick, André LUCEYRAN**  
1963 - 11 avril 2019

**Alexandre LACHETEAU**  
1985 - 09 mai 2019

**Jean, Gilbert BRETAGNE**  
1947 - 18 mai 2019

**Gérard MUSSET**  
1938 - 23 mai 2019

**Pierre, René BENTENAT**  
1933 - 05 juillet 2019

**France MIVIELLE**  
épouse **BOSQUET**  
1930 - 13 juillet 2019

**Michel, Jules, François SOUPLY**  
1943 - 25 juillet 2019

**Jean-Pierre BOUILLEAU**  
1938 - 31 août 2019

**Jean-Baptiste, Edmond GIRARD**  
1941 - 20 septembre 2019

**Michel, Claude ZENNOUCHE**  
1944 - 04 octobre 2019

**Jacques AUSSEIL**  
1932 - 09 octobre 2019

**Etiennette CHABOT**  
veuve **MOMBEUIL**  
1935 - 21 octobre 2019

**Jean, Paul, André MOUNIER**  
1957 - 12 novembre 2019

**Marguerite, Hélène, Denise MERCADIER**  
veuve **LARCHE**  
1920 - 17 novembre 2019

## Ils se sont unis ...

**Mohamed HAFSAOUI & Célia, Laetitia MOTHES**  
le 27 avril 2019

**Philippe, Rémy SALLETTE & Jocelyne, Denise JACQUES**  
le 10 août 2019

**Sébastien, José, Gérard GARCIA & Virginie, Ginette, Josette RABANT**  
le 24 août 2019

**Joslain, David, Elie MERCIER & Laurence, Marie GILIBERT**  
le 29 août 2019

**Philippe, Raymond, Georges HOUZELOT & Gilberte, Renée POUCHETTE**  
le 5 octobre 2019

**Mickaël, Alain, Edmond DUCATEZ & Madison, Inez DAWKINS**  
le 21 décembre 2019

## Bienvenue aux nouveau-nés ...

**Noah RATHQUEBER**  
le 28 janvier 2019

**Malonn RIGAUT**  
le 27 mars 2019

**Leyna MARIE**  
le 31 mai 2019

**Bienvenue aux six nouveau-nés en 2019.  
N'apparaissent sur cette liste que les familles  
ayant donné leur autorisation de publication.**